

Durba, le 16 Novembre 2019

Transmis Copie pour information à :

- Son excellence Monsieur le Président de la République Chef de l'Etat à KINSHASA.
- Honorable Présidente de l'Assemblée Nationale à KINSHASA.
- Honorable Président du sénat à KINSHASA
- Excellence Monsieur le Ministre de Mines à KINSHASA
- Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Sociales à KINSHASA.
- Honorables Députés Nationaux du Haut-Uélé Tous à KINSHASA
- Excellence Monsieur le Gouverneur de Province du Haut-Uélé à ISIRO
- Honorable Président de l'Assemblée Provinciale à ISIRO.
- Honorables Députés Provinciaux de la circonscription Electoral de Watsa à ISIRO.
- Monsieur le Coordonnateur nationale de la Nouvelle Société Civile Congolaise à KINSHASA.
- Monsieur le Chef de secteur Kibali à SURUR

A son Excellence Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement à KINSHASA.

Objet : Pétition

Excellence Monsieur le Premier
Ministre,

Par la présente, nous venons auprès
de votre très haute autorité afin de vous mettre au courant sur ce
dont l'objet est mis en exergue.

En effet, il s'est tenu à Durba le
samedi 16/11/2019 une réunion extraordinaire de la communauté
locale sous la direction de la nouvelle Société Civil Congolaise, relative
à la redevance minière et la dotation de 0.3% sur le chiffre d'affaire de
l'entreprise conformément à l'article 242 de la loi sur la redevance
minière modifiant et complétant la loi N°007/2002 du 11/07/2002
portant code minier conformément à l'article 242 de la loi No 18/001
du 09/03/2018 relatif à la répartition de la redevance minière. Qui
tarde à ce matérialisé en faveur de bénéficiaires locaux du territoire
de Watsa faute d'existence des certaines actes légaux de la
compétence de certains ministères de tutelles dont la non formation
de l'organe spécialisé pour le décaissement de la dotation de 0.3% sur
le chiffre d'affaire de l'entreprise. Il est impérieux, son Excellence
Monsieur le Premier Ministre Chef de Gouvernement, que vous vous
impliquiez pour que nous entrions dans nos droits dans l'échéance.

Eu égard de ce qui précède,
Excellence, la Communauté locale bénéficiaire risque de ce prendre
légalement en charge avec toutes les conséquences qui en
découleront .

Veillez agréer, Excellence Monsieur
le Premier Ministre, l'expression de nos très hautes considérations.

Pour la Nouvelle Société Civil
Territoire de Watsa


Jean CEPHAS GOMISAME
Coordonnateur